



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2850>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **26-2850**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Conseil et achat d espaces publicitaires sur tout support - médiaplanning

Description : Conseil et achat d espaces publicitaires sur tout support - médiaplanning

Identifiant de la procédure : 0b885e3b-285c-4660-9ce5-6b310fba1371

Identifiant interne : 74250227

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79341000 Services de publicité

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix Marseille Provence

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : L'information du public sur les actions et politiques publiques de la Métropole Aix-Marseille Provence doit être diffusée auprès des habitants de la Métropole, de la région Sud, de la France, voire des ressortissants d'autres pays. La valeur estimée de 1 754 475 Euros HT indiquée ci-dessous (soit 2 105 370 € TTC) s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 650 000 euros HT et un montant maximum annuel de 2 500 000 euros HT. L'adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille) # Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. # Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. # Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> # Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,754,475 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : « L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Conseil et achat d'espaces publicitaires sur tout support - médiaplanning

Description : Conseil et achat d'espaces publicitaires sur tout support - médiaplanning

Identifiant interne : 74250227

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341000 Services de publicité

Options :

Description des options : L'accord-cadre est passé pour une durée d'un (1) an à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable trois (3) fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, trois (3) mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix Marseille Provence 58 Bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,754,475 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La valeur estimée de 1 754 475 € HT (soit 2 105 370 € TTC) s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 650 000 euros HT et un montant maximum annuel de 2 500 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : - Sous-critère A : Adéquation de l'équipe dédiée au regard de la méthodologie proposée pour la réalisation des missions : 50 % - Sous-critère B : Qualité de la réponse au cas pratique : 50 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseHome&goto=>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseHome&goto=>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/01/2026 à 15:00

Informations complémentaires : date prévisionnelle, séance non publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 Bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b72a789e-8c60-404f-87af-cab445feead3-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Dans informations complémentaires : Ajout de la valeur estimée en Euros TTC : Au lieu de lire : La valeur estimée de 1 754 475 Euros HT indiquée ci-dessous s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT. Lire : La valeur estimée de 1 754 475 Euros HT indiquée ci-dessous (soit 2 105 370 Euros TTC) s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT.

Les documents de marché ont été modifiés le : 09/01/2026

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Dans informations complémentaires, ajout de la valeur estimée € TTC : Au lieu de lire : La valeur estimée de 1 754 475 € HT s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT. Lire : La valeur estimée de 1 754 475 € HT (soit 2 105 370 € TTC) s'entend sur la période initiale, soit une valeur estimée sur la durée totale (toutes reconductions comprises) de 7 017 900 Euros HT. Date et heure limites de réception des plis : le 21/01/2026 à 12:00 au lieu de : date et heure limites de réception des plis : 14/01/2026 à 12:00. Date et heure d'ouverture : le 22/01/2026 à 15:00 au lieu de date et heure d'ouverture : le 15/01/2026 à 15:00.

Les documents de marché ont été modifiés le : 09/01/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ce2916af-5ace-445b-b265-5c536b395467 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/01/2026 à 16:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026